



Mairie de Verruyes

Communauté de Communes
2 Place de la porte Saint Antoine
79220 Champdeniers

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Objet : Avis pour le projet de modification n°2 du PLUI – haie à protéger.

Je soussigné Patrick CAILLET, Maire de Verruyes,

Atteste rendre un avis favorable à la modification n°2 du PLUI, sous réserve de protéger les haies retenues par l'université d'Angers sur le logiciel de CITAVIZ désignées en vert foncé, celles déjà existantes en vert clair et les annotations apportées en bleu pour les ajouts et les suppressions.

En vous remerciant par avance de la prise en compte de ces modifications,

Cordialement.

Certificat délivré pour servir et valoir ce que de droit

Le 11 avril 2025




Le Maire,

Patrick CAILLET